

**APPEL D'OFFRE PUBLIC
REGLEMENT DE CONSULTATION - CCTP**

**MAGAZINE DE LA CONVERSION A L'AB EN OCCITANIE 2018
REDACTION D'ARTICLES**

LOT N°1 = MAGAZINE N°10 – JUILLET 2018

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur/ commanditaire :

BIO OCCITANIE 26-28 rue Marie Magné – 31300 TOULOUSE

e-mail helene.dominguez@bio-occitanie.org

Objet :

Le présent appel d'offre a pour objet de définir les conditions de participation à la rédaction de dossiers complets répondant à l'objectif du magazine de la conversion et au sommaire défini par le comité de rédaction.

Le cahier des charges (CDC) : objectif, thèmes recherchés pour les dossiers (sommaire), descriptif du format d'un dossier pour ce magazine, se trouve en fin de document.

L'Appel d'Offre total comprend 3 lots pour 2018.

Echéancier :

Ce lot n°1 correspondant au n°10 du Magazine est ouvert pour la période du 4 juillet au 24 juillet 2018.

Attention, le 24 juillet est la date de rendu final du travail par le soumissionnaire.

Les dernières candidatures seront réceptionnées au plus tard le 18 juillet. Le commanditaire donnera sa réponse (favorable ou défavorable) au soumissionnaire dans les 3 jours suivant la réception de sa proposition (à envoyer entre le 5 et le 18 juillet).

Détails techniques :

En 2018, ce sont 3 numéros de 32 pages qui seront réalisés.

Chaque numéro est divisé en catégories et dossiers comme suit :

- Couverture /sommaire
- Actualités techniques, filières, économiques, administratives, réglementaire, aides, etc... (2 pages)
- 5 à 6 Dossiers par production ou par filière ou par thématique (4 à 6 pages par dossier). Un dossier est composé de plusieurs articles.
- 4eme de couverture

Vous pouvez retrouver les anciens numéros [ici](#).

Seuls les Dossiers, ainsi qu'une éventuelle coordination de dossier (s'il est composé d'articles provenant de différentes structures rédactrices) sont soumis au présent Appel d'Offre.

Le magazine de la conversion est administré par un comité de rédaction constitué de producteurs et de techniciens qui définit le sommaire de chaque numéro, lit et sélectionne les articles/dossiers reçus qui seront intégrés au magazine, avant sa parution.

A qui s'adresse cet appel d'offre

Peuvent répondre à cet appel d'offre :

- les organismes techniques et de développement agricole (par exemple les chambres d'agriculture)
- les établissements d'enseignement agricole et forestier, technique et supérieur,
- les organismes socio-professionnels et leurs groupements,
- les organismes d'expérimentation/structures collectives/associations,
- les structures porteuses des groupements d'intérêt économique et environnemental agricoles (GIEE)
- les journalistes indépendant

Conditions à remplir pour être retenu à l'appel d'offre

Les candidats devront :

- Justifier de leur capacité à mobiliser du personnel compétent dans les domaines de connaissances concernés (a minima identité des rédacteurs, CV).
Le CV devra attester d'un niveau d'études du rédacteur (niveau Titre III ou équivalence), ainsi que de son expérience passée
- Justifier au moins une qualification de niveau 1 du plan régulier de formation/diffusion de connaissances

Modalités de l'appel d'offre :

Les candidatures doivent être adressées par courrier à BIO OCCITANIE – 26-28 rue Marie Magné – 31300 TOULOUSE

ou de préférence par e-mail à helene.dominguez@bio-occitanie.org au plus tard à la date de fin de période indiquée ci-dessus (18 juillet pour le Lot n°1)

Elles doivent comporter :

- Un document word ou pdf (1 page max) de présentation du type de production proposé (article, témoignage, dossier, avec un nombre de pages/mots approximatifs prévus) et un résumé du sujet proposé.
- Le(s) CV du(des) rédacteurs

- Quelques anciennes publications du même type, rédigées par le même rédacteur avec la source des publications
- Un devis du tarif demandé

Critères d'attribution

Sera retenue, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 % ;
- qualité du CV du rédacteur proposé pour exécuter la prestation : 30 % ;
- correspondance du sujet proposé par rapport à la demande, et qualité de rédaction, appréciée sur la base d'anciennes rédactions du même type ayant été publiées sur support papier et dématérialisé : 30 %.

CDC :

1/ Objectif principal du projet :

Diffuser des connaissances technico-économiques aux producteurs en démarche vers la conversion et les nouveaux convertis afin de renforcer leurs compétences et ainsi de faciliter l'adaptation de leurs systèmes de production à l'agriculture biologique et aux exigences de chaque filière bio.

Pour cela, il s'agit de répondre aux besoins de **tous les agriculteurs en réflexion pour se convertir et nouvellement convertis à l'agriculture biologique dans la région**, via la création et la diffusion, d'un « magazine de la conversion » qui leur soit dédié. Il sera réalisé au plus proche des besoins réels du terrain, **en répondant aux problématiques spécifiques à ces agriculteurs.**

Nous savons que la réflexion d'un producteur vers une conversion en AB peut prendre plusieurs années, un apport **d'information fiable sur les évolutions techniques à entreprendre et sur la réalité des filières et les besoins des marchés**, pourra faciliter la prise de décision et la mise en place des adaptations dans les systèmes de production.

Le magazine de la conversion fera partie du panel d'outils utiles à ces nombreux agriculteurs dans cette phase de transition.

Cet outil régional doit regrouper les dernières informations et connaissances techniques diffusées par les opérateurs agricoles du territoire, notamment les démarches innovantes, un suivi au plus près de l'évolution des filières, du contexte agricole et agro-biologique, des résultats des expérimentations...etc. Il sera illustré, entre autres, de témoignages d'agriculteurs en conversion et d'études de cas technico-économiques.

2/ Dossiers demandés au sommaire du n°10 objet de cet appel d'offre :

- un dossier « court » de 3 pages environ sur les données/statistiques de l'Observatoire (Agence Bio), analysées pour la Région (quelques données nationales , sur la consommation par exemple)
- un dossier Filière VITICULTURE sur des sujets généraux et/ou de saison (protection phyto ; vinification...) 5 pages
- un dossier Filière F&L (filière en demande production en région) 5/6 pages
- un dossier Filière BOVIN LAIT (filière en demande production en région) 5/6 pages
- un dossier sur un thème transversal axé sur les « marchés » en rapport au travail partenarial des réseaux mené avec le MIN ; les Biocoop...etc. 5/6 pages
- un dossier ou un article sur une autre filière, au choix (qui sera intégré selon la place restante) de 2 à 6 pages selon propositions

3/ Critères de rédaction d'un dossier

L'article de presse obéit à des règles de présentation et d'écriture particulières (l'écriture journalistique). Sa présentation et sa rédaction permettent au lecteur :

- ✓ d'accéder facilement à l'information : la mise en forme, l'habillage de l'article, l'écriture en colonnes pour une lecture rapide ;
- ✓ d'effectuer sa prise d'information différemment selon son temps disponible ou son intérêt (lecture des titres, intertitres, ou de l'article en entier) ;
- ✓ d'avoir des éléments répondant de manière simple et efficace aux questions qu'il se pose ou qu'on l'amène à se poser.

Il comporte :

- **un titre, un sous-titre, un chapeau** (résumé de l'article en quelques lignes), le corps de l'article ;
- une attaque (une introduction courte, concise), souvent le « qui – quoi – où – quand » ;
- un développement souvent découpé en sous-parties par des **intertitres** (mise en valeur d'une idée, relance du sujet) et une chute : conclusion, interrogation ou note d'humour.

Structuration de l'article :

- Nom des auteurs et/ou coordinateurs de l'article. Le dossier est **signé** du nom du « coordinateur », voir dans le numéro 7.
- Il faut **un Titre général** au dossier (le thème)
- **des sous titres** pour les différentes grandes parties bien identifiées (s'il y en a).

- Un troisième niveau de hiérarchie peut être ajouté : les inter-titres si le texte est long. L'ensemble des titres doivent être courts si possible.
- Introduction/Accroche/Chapô de l'article : 100aine de mots minimum
- Nous vous invitons à produire des **encarts (interview d'agri ou tout autres choses)**, mais pour ne pas surcharger la page, ils doivent rester minoritaires par rapport au texte de l'article (max 3-4 encarts par article). Idem pour les schémas.

Corps de texte :

- 1 dossier = Environ **5-6 pages une fois mis en page : environ 500 mots par page mise en page, soit environ 3000 mots par dossier soit environ 18000 signes.**
- Le corps de texte, c'est l'élément PRINCIPAL du magazine. Il doit être majoritaire sur une page (dans l'idéal, pas plus de 2 illustrations/photos/tableau/encarts par page).
- Chaque partie doit être un minimum rédigée et comprendre un volume de texte minimal (au moins un paragraphe de 60 mots environ).
- Le corps de texte peut être structuré avec des inter-titres, permettant d'aérer l'article si celui-ci est trop long.

Illustrations/ Compléments d'infos :

- Pour une mise en page efficace, le nombre d'éléments autres que texte (schémas, photos, encarts, tableaux ...) doit être équilibré par rapport au texte : dans l'idéal pas plus de 2/3 par page mise en page (soit 500 mots).
- A chaque sujet, si possible/existant : mettre **qui contacter pour + d'infos** (en général en interne à nos structures, mais ça peut être un organisme ou un site web...etc).
- Souhaitable aussi de rajouter **une PETITE bibliographie** (des fiches/docs à aller voir) (toujours dans l'idée de creuser la question pour ceux qui veulent).
- Il faut **le titre ET les sources** pour tout schéma/figure/graphique/photo insérés. Les graphiques sont en général refaits par la graphiste pour homogénéiser le visuel, donc lui laisser toute consigne ou faire des schémas très clairs. Merci de ne sélectionner que des graphiques vraiment indispensables à l'article.
- Associer **des photos** pour illustrer les articles ! Attention qualité **300 dpi (ou ppp, c'est la même chose) minimum** (A.N. : pour trouver cette valeur, cliquez droit sur la photo et allez dans propriétés/détails) ! Une photo avec peu de dpi mais en grande taille peut aussi convenir. En cas de doute, envoyez la quand même. De manière générale, pour faire simple, il faut une photo d'au moins 1 Mo. Mieux en vaut trop que pas assez, la graphiste sélectionne. Attention : **le crédit photo** à indiquer pour chaque photo, et si possible, **sa légende**. Si elles doivent avoir un emplacement précis dans le texte, le préciser en les collant sur le doc WORD dans le texte. MAIS fournir en plus les photos à part, format correct (JPEG...etc). En cas de manque de photo, la graphiste peut faire une recherche de photos libres de droits (prestation susceptible d'être facturée en plus), merci de lui préciser si nécessaire le type de photo qui conviendrait.

- **IMPORTANT** : Le texte fourni doit être le texte définitif. Toute modification après mise en page par la graphiste est susceptible d'être facturée en supplément.